

ASSEMBLÉE NATIONALE

31 octobre 2023

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° II-2924

présenté par

M. Gillet, rapporteur pour avis au nom de la commission des lois, M. Kamardine, M. Gosselin,
M. Le Fur et M. Pradié

ARTICLE 35**ÉTAT B****Mission « Outre-mer »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Emploi outre-mer	0	1 000 000
Conditions de vie outre-mer	1 000 000	0
TOTAUX	1 000 000	1 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Afin de favoriser l'intégration internationale des outre-mer dans leur bassin de vie régional, notamment de Mayotte dans le sud-ouest et l'ouest de l'Océan indien, il est proposé de flécher 1 000 000 € supplémentaires vers l'action 7 « Insertion économique et coopération régionales » des crédits du programme 123 « Conditions de vie outre-mer ». Dans le même temps, l'amendement réduit de la même somme les crédits de l'action 3 « Pilotage des politiques des outre-mer » au sein du programme 138 « Emploi outre-mer », le pilotage des politiques outre-mer étant largement financé pour d'autres missions budgétaires.